

**PROCES-VERBAL**  
**SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**DU MERCREDI 25 FEVRIER 2026 A 19h**

<b>Nombre de membres</b>	L'an deux mil vingt-six, le 25 février à 19h00,
<b>En exercice : 11</b>	Le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire au lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Fabrice GRIMAUT, Maire.
<b>Présents : 8</b>	<b>PRESENTS :</b> Christine BERTIN, Jean BONNIN, Fabrice GRIMAUT, Christian MICHELIN, Nicolas MOUILLOT, Céline PERNOT, Isabelle PETIOT, Alain RENARD ? Christian ROSSIGNOL
<b>Votants : 8</b>	
<b>Date de convocation :</b> 17 février 2026	<b>ABSENTS/EXCUSES :</b> Anthony BUATOIS, Didier THEVENET
	<b>SECRETAIRE :</b> Christine BERTIN

Aucune observation n'étant formulée sur le compte rendu de la séance du 08 janvier 2026, celui-ci est adopté à l'unanimité.

**Urbanisme**

- **Point concernant les dossiers d'urbanisme**

**Permis de construire**

<b>Demandeur</b>	<b>Adresse</b>	<b>Nature des travaux</b>
BOULLER Eric	rue Saint Martin	Pergola
DESNES		Permis d'aménager lotissement

- **Aménagement de la zone 1AUh :**

o **règlement du lotissement**

Le règlement du lotissement est adopté par le Conseil Municipal.

o **dépôt du permis d'aménager**

Le permis d'aménager est en cours d'instruction par le service urbanisme depuis le 10 février 2026.

o **réception des offres des entreprises**

Le résultat du marché est présenté au Conseil Municipal.

- **dépôt des dossiers de subventions** (*Délibération n°6 adoptée à l'unanimité des présents*)

Une subvention au titre des amendes de police sera déposée pour les aménagements prévus sur la route départementale.

- **Assainissement : dimensionnement de la station de Bletterans**

Une réunion a eu lieu avec le syndicat sur la question du dimensionnement de la station compte tenu de la création des lotissements sur Desnes et Bletterans.

Lorsque la brasserie la Rouget de Lisle aura son propre système, le dimensionnement de la station de Bletterans sera suffisant.

**Budget**

- **Compte financier unique 2025** (*Délibération n°7 adoptée à l'unanimité des présents*)

- **Budget primitif 2026** (*Délibérations n°8 et 9 adoptées à l'unanimité des présents*)

Le compte financier unique de 2025 et le budget primitif 2026 sont approuvés par le Conseil Municipal pour le budget principal et le budget du lotissement.

Voir feuilles jointes

- **Vote des taux d'imposition 2026** (*Délibération n°10 adoptée à l'unanimité des présents*)

Les taux communaux 2026 sont fixés comme suit :

- taxe d'habitation : 8,23 % (résidences secondaires et logements vacants)
- taxe foncière sur les propriétés bâties : 40,05 %
- taxe foncière sur les propriétés non bâties : 25,33 %

- **Subventions 2026** (*Délibération n°11 adoptée à l'unanimité des présents*)

Coopérative Scolaire Primaire de DESNES :	200 €
Association Initiatives Desnoises :	160 €
Club des Retraités et du Temps Libre :	120 €
La Cour de Récré :	160 €
A.C.C.A. DESNES :	120 €
A.C.C.A. DESNES	160 €
Souvenir Français :	50 €

- **Eclairage public : tranche 6** (*Délibération n°12 adoptée à l'unanimité des présents*)

Le Conseil Municipal confirme le projet de renouvellement de l'éclairage public tranche 6. Le reste à charge de la commune s'élève à 8 235,50 € pour le remplacement de 19 luminaires.

- **Défense incendie : poteau incendie aux cerisiers (défense habitation)**  
(*Délibération n°13 adoptée à l'unanimité des présents*)

Il est décidé d'installer un poteau incendie à l'angle de la RD 58 et du chemin des cerisiers afin d'assurer la défense incendie de la maison d'habitation située au bout de cette impasse. Des dossiers de subvention seront déposés.

### Commissions, Syndicats, et communauté de communes

- **Compte-rendu des commissions et des syndicats**

Le Conseil Municipal a pris connaissance des différents comptes rendus.

### Questions et informations diverses

- **Cimetière : proposition aménagement**

De chaque coté de l'entrée seront aménagés 2 espaces paysagers avec des bordures en traverses de bois.

- **Enquête publique carrière EDILIANS Commenailles**

Le Conseil Municipal a pris connaissance de l'enquête public pour la prolongation de l'exploitation de la carrière EDILIANS de Commenailles

- **Vente de bois**

Les 2 marronniers et le tilleul abattus près du futur lotissement sont à disposition pour l'exploitation.

- **Travaux de voirie 2026**

La rue des Chanérons est inscrite au programme de voirie 2026. Le puits perdu permettant de gérer l'eau de ruissellement est en cours de réalisation.

- **Constitution des bureaux de vote**

Le Conseil Municipal a pris connaissance des informations suivantes :

- Des pièges à frelons sont en vente au tarif de 21 € en mairie (*Délibération n°14 adoptée à l'unanimité des présents*)
- Jeudis de pays : jeudi 18 juin à Desnes
- Suite à un accident un poteau ENEDIS a été cassé rue de la Tuilerie

- Des problèmes d'incivilité sont rencontrés dans les transports scolaires du RPI. Un courrier de rappel sera adressé aux parents
- Le Conseil Municipal décide de ne pas prêter les chaises de la salle des fêtes pour des manifestations extérieures.
- L'école de Relans prévoit une sortie piscine : le coût sera réparti entre les 3 communes du RPI. *(Délibération n°15 adoptée à l'unanimité des présents)*
- Le remplacement du four gaz de la salle des fêtes est à l'étude.
- Une formation défibrillateur sera programmée en 2026.
- Le Conseil Municipal ne souhaite pas exercer son droit de préférence sur la parcelle de bois cadastrée E 35 d'une superficie de 49a68ca.
- Le Conseil Municipal a pris connaissance des dates des événements du Ball Trap

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h30.

Le Maire,  
Fabrice GRIMAUT

